

Des numéros d'urgence qui peuvent vous sauver la vie !

C'est toujours au moment où ils sont le plus utiles qu'on ne retrouve plus sur son téléphone mobile les numéros d'urgence qu'on aurait dû apprendre par cœur. Ainsi, par exemple, si vous commencez à avoir mal à la tête, des nausées et des vertiges, vous êtes peut être victime d'une intoxication au monoxyde de carbone. Malgré votre état confus, il vous faut agir très vite et appeler un numéro d'urgence.

Ce sera plus facile si ces numéros sont affichés dans votre cuisine ou dans votre salle de bain :

- SAMU : **15**, Pompiers : **18** ou Services d'urgence Europe : **112**
- **114** par sms ou fax pour les personnes malentendantes

Centres anti-poisons (7/7, 24/24)

- ANGERS : 02 41 48 21 21
- BORDEAUX : 05 56 96 40 80
- LILLE : 08 00 59 59 59
- LYON : 04 72 11 69 11
- MARSEILLE : 04 91 75 25 25
- NANCY : 03 83 22 50 50
- PARIS : 01 40 05 48 48
- TOULOUSE : 05 61 77 74 47

Source : <https://www.anses.fr/fr/content/intoxications-monoxyde-de-carbone>

« Centre anti-poisons »

Services médicaux situés dans 8 centres hospitaliers universitaires Français, possédant une expertise en toxicologie médicale. Ils ont une double mission :

- télémédecine 24h/24 spécialisée en toxicologie médicale,
- toxicovigilance sur leurs territoires respectifs.

Les Centres anti-poisons sont basés à Angers, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Paris et Toulouse.

Constitués de médecins, pharmaciens, et infirmiers, ce sont des centres d'information sur les risques toxiques de tous les produits existants, médicamenteux, industriels et naturels.

Ils ont un rôle d'information auprès des professionnels de santé et du public, et apportent par téléphone une aide au diagnostic, à la prise en charge et au traitement des intoxications.

La plateforme commune à ces 8 centres est une mine d'informations sur toutes sortes de toxiques : insecticides, produits ménagers, ingrédients alimentaires (régliasse, toxines animales, poisons végétaux...), gaz, champignons, boissons énergisantes, peintures, produits industriels, phytosanitaires ou ménagers, raticides, « bidules » divers (billes d'eau), etc.

Source : une adresse indispensable quand on prend soin de jeunes enfants ou de personnes fragiles : <https://centres-antipoison.net>

Météo antibio

Grippe, Covid19, infection respiratoire aiguë, gastro-entérite, pollens, pollution aérienne

Météo de votre région:
<https://epidmeteo.fr>



Quiz

« Essai comparatif » ?

Cochez la ou les bonnes réponses.

Qu'est-ce qui peut faire l'objet d'un essai comparatif ?

- un médicament
- un traitement ostéopathique
- une prothèse
- une campagne de prévention.

Réponse dans le Doc du jeudi n°2024-01 en ligne sur <https://docdujeudi.org>

Pour s'abonner :
<https://docdujeudi.org/abonner.html>